

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant, l'importateur ou tout autre responsable de la mise sur le marché :

NOVATRADE SAS

5b rue des Cigognes, 68590 Rorschwihr - FRANCE

Déclare que l'équipement de protection individuelle neuf décrit ci-après :

NOVA C145

est conforme au modèle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type, aux dispositions du règlement UE 2016 / 425 du parlement européen et du conseil du 03/03/2016 et abrogeant la directive 89/686/CEE du 21 décembre 1989 (pour les équipements de protection individuelle visés à l'article 8-3) et aux normes nationales transposant les normes harmonisées :

EN 420:03 +A1:09, & EN 388:16,

Et.

 est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation UE de type N° IN G-160-00523-18 - OC – UE, délivrée par l'organisme notifié :



Cet EPI de catégorie II a également fait l'objet d'une procédure de contrôle qualité et bénéficie d'une mesure de traçabilité définies suivant le module D du règlement UE 2016-425 par l'organisme notifié AFNOR 1998/10939/011, certification 0333.

Fait à Rorschwihr, le 19/07/2019 Signature :

Delphine SAINT-CIRGU

www.novatrade.fr - dsc@novatrade.fr